

# LE RIDELLE-ALERTE DE PROTEK

Témoin lumineux et avertisseur sonore  
de ridelle déployée

## MANUEL D'INSTALLATION



# Composantes



## Unité de Contrôle Ridelle-Alerte



Capteur à induction



Témoins lumineux



Avertisseur sonore



**Note:** L'ensemble Ridelle-Alerte est clé en main, il inclut donc toutes les composantes requises au bon fonctionnement.

# Avertissement

---

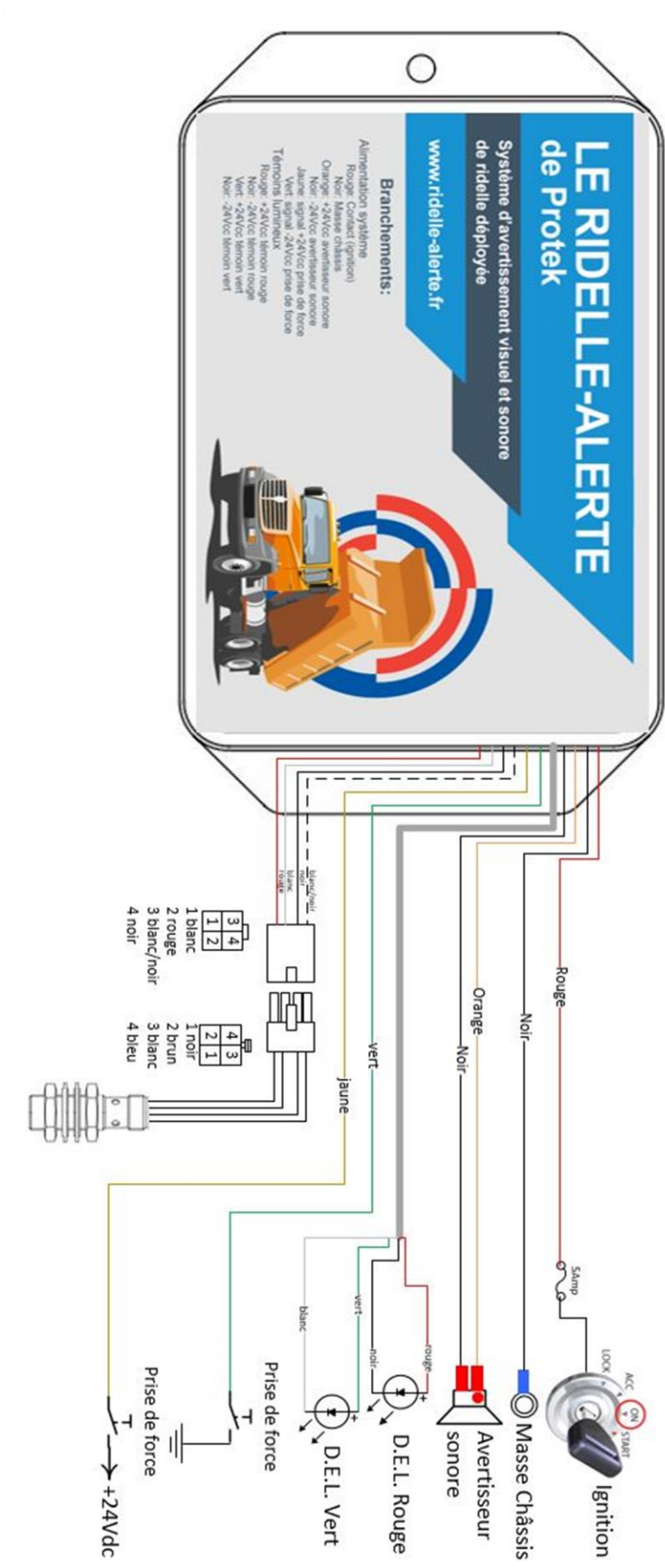


Le module doit être utilisé avec les composantes fournies.

Le dispositif peut supporter des températures de -40°C à 80°C

**Attention :** Chaque mécanisme d'ouverture de ridelles est conçu différemment d'un manufacturier à l'autre et il est donc possible que vous ayez à adapter l'installation selon votre véhicule.

# Plan électrique





# Marche à suivre

## Branchement du module principal

1. Localiser le barillet d'ignition (ou boîte fusible et préparer pour le branchement).



2. Brancher le fil Rouge venant du porte fusible sur le circuit d'ignition du camion. Bien souder le conducteur et ajouter du ruban électrique.

*N.B. Le circuit d'ignition demeure alimenté durant le démarrage du moteur*



3. Brancher le fil Noir avec l'œillet à la masse ou sur la carrosserie du camion. S'assurer de poncer toute trace de peinture pour assurer l'intégrité du signal de masse

4. N.B. s'il y a de la peinture autour de l'œillet, assurez-vous de la gratter la surface au préalable.

## Témoin lumineux

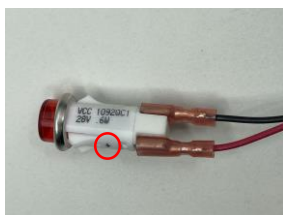
1. Les témoins lumineux doit être visibles en tout temps, nous recommandons qu'il soit placé dans la partie supérieure du tableau de bord.



2. À l'aide d'une mèche 1/2 ou 12.7mm percer les trous à l'endroit choisi.

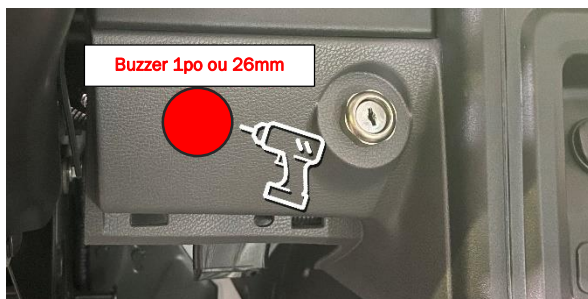


3. Passer les paires de fils dans le trou approprié soit les fils Vert et blanc dans le trou de gauche et les fils Rouge et Noir dans le trou de droite afin qu'ils coïncident avec l'étiquette d'avertissement et de diagnostic.
4. Bien s'assurer de respecter la polarité des témoins visuels par défaut, les indicateurs pourraient ne pas s'illuminés. Pour l'indicateur rouge aligner le fil rouge avec le symbole (+) pour l'indicateur Vert aligner le fil Vert avec le symbole (+).
5. S'assurer d'apposer l'étiquette d'avertissement et de diagnostic.



## Avertisseur sonore

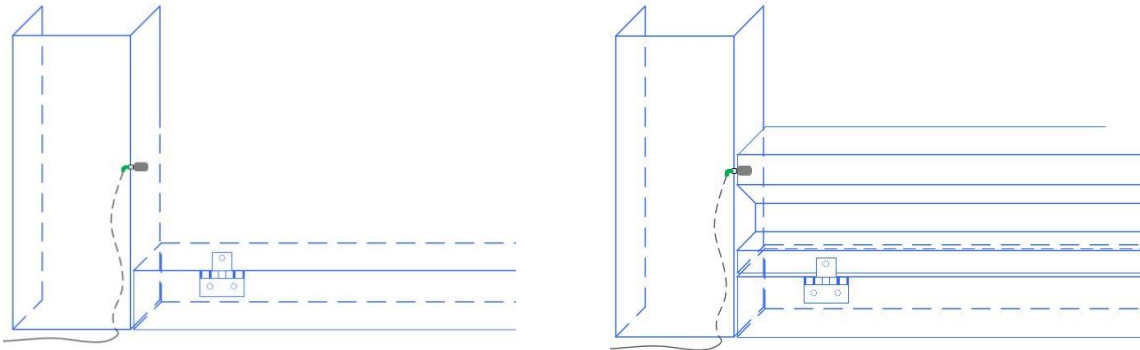
1. L'avertisseur sonore doit être situé à un endroit où il ne sera pas obstrué. À l'aide d'une mèche graduée, faire un trou de 1po ou 26mm et fixer l'avertisseur sonore.



2. Brancher le fil orange venant du module principal au terminal (+, Rouge) sur l'avertisseur.
3. Mettre en place l'avertisseur.

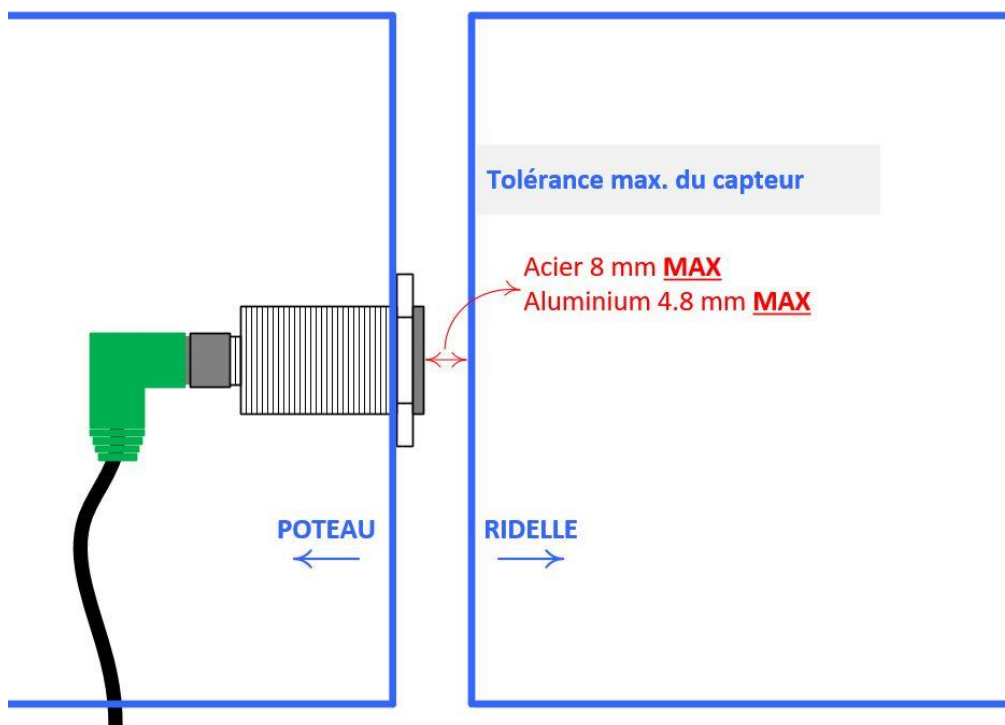
## Capteur de proximité (notes importantes)

1. Le capteur doit être placé stratégiquement, afin de pouvoir détecter la ridelle en position fermée. Bien s'assurer de protéger le capteur de toutes pièce mécanique ou autre qui pourrais faire impact avec celui-ci. Nous recommandons d'installer le capteur sur la structure de coté de la ridelle. Voir dessin.



### —Tolérance du capteur—

1. Il est important de bien ajuster le capteur de proximité. Le capteur fourni dans cette trousse peut détecter les objets métalliques à une distance maximale de 8mm. ATTENTION, cette distance est réduite si la Ridelle ou l'objet qui doit être détecté est fait d'aluminium. Il y a une réduction d'environ 40% de la distance de détection. Dans ce cas la distance de détection est réduite a 4,8mm.





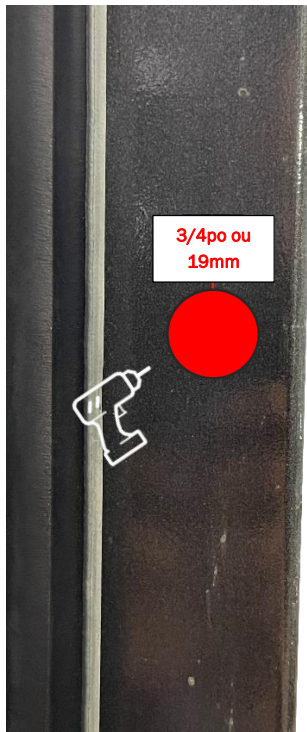
## Capteur de proximité (installation)

2. Une fois l'emplacement trouvé, il faudra percer à l'aide d'une mèche de 3/4po ou 19mm.

—IMPORTANT—

Bien s'assurer d'avoir accès par l'arrière afin de pouvoir installer le contre-écrou et de permettre un ajustement libre

Préparation



Installation du capteur



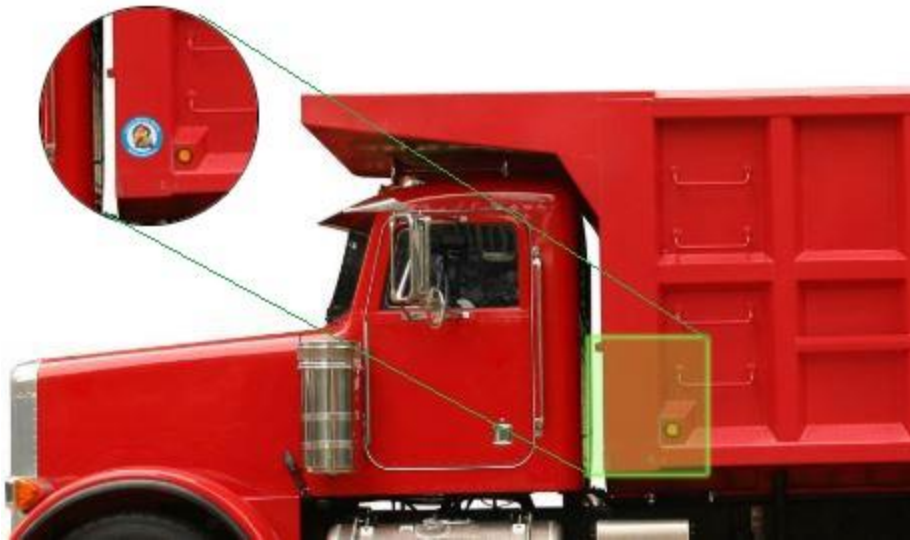
Ajustement



## Autocollants

1. Vous trouverez deux autocollants dans votre boîte de système Ridelle-Alerte. Ces autocollants servent à indiquer que le camion est équipé du système Ridelle-Alerte en un seul coup d'œil. Ce qui vous permettra, lors d'une inspection d'indiquer clairement, que le véhicule est bien muni d'un témoin lumineux et d'un avertisseur sonore de Ridelle déployée tel que requis.
2. Il est obligatoire d'apposer ce dernier lors de chaque installation d'un système Ridelle-Alerte. Il doit être apposé dans la zone tel qu'illustré, plus bas.

- Assurez-vous de bien nettoyer la surface au préalable à l'aide des tampons d'alcool fournis dans votre kit. Assurez-vous également que la surface est bien sèche.



## Tests avant la livraison

Le système de diagnostic rapide permet à l'installateur de rapidement vérifier l'installation.

Avec la clé de contact à la position Marche ou Ignition :

- Vérifier que le témoin lumineux vert est illuminé
- Abaisser la ridelle
- Vérifier que le témoin lumineux rouge clignote (délais de 1.5 secondes) et que l'avertisseur sonore se fait entendre.
- Fermer la clé de contact
- Les deux clignotants devraient être fermés

## Problèmes et solutions

Position de la clé de contact	Problème	Cause
Marche	Aucun témoin lumineux allumé	Alimentation principal, fusible grillée ou mauvais contact à la masse, ou câble du capteur
Marche et ridelle fermée	Témoin lumineux rouge allumé	Capteur mal ajusté
Marche et ridelle ouverte	Témoin lumineux vert allumé	Capteur mal ajusté
Marche et ridelle fermée capteur bien ajusté	Témoin lumineux vert éteint	Polarité des fils du DEL vert inversée
Marche et ridelle ouverte capteur bien ajusté	Témoin lumineux rouge éteint	Polarité des fils du DEL rouge inversée
Marche et ridelle ouverte	Avertisseur sonore éteint	Polarité des fils de l'avertisseur inversée

# Garantie

## GARANTIE LIMITÉE DE DEUX (2) ANS

La garantie est applicable contre tout défaut de fabrication et de matériel pour une période de deux (2) ans à compter de la date d'achat du produit.

La présente garantie ne s'applique pas :

- a) Aux dommages esthétiques, notamment la rouille, les égratignures, les bossellements et les bris de pièces en plastique
- b) Aux dommages qui sont imputables à une installation ou réparation incorrecte, et/ou à une mauvaise utilisation et/ou entretien du produit
- c) À un produit qui a été modifié, réparé, abimé ou détruit
- d) Aux dommages résultant d'une utilisation abusive ou non appropriée du produit
- e) Aux dommages imputables à tout accident, à un incendie, à la foudre, aux inondations, à un tremblement de terre ou à toute autre cause externe ou naturelle
- f) Aux défauts résultant d'une dégradation normale ou d'un vieillissement naturel du produit

Limitation de responsabilité sous réserve des dispositions de la présente garantie, Le manufacturier n'est pas responsable des dommages directs, indirects, particuliers ou accessoires résultant de l'utilisation ou de la réparation du produit notamment, mais sans limiter la généralité de ce qui précède, la perte d'utilisation, la perte de recettes, la perte de profits réels ou anticipés (dont la perte de bénéfices réalisés par l'entreprise), la perte d'économie anticipée, la perte de clients, la perte d'occasions d'affaires, la perte d'achalandage, la perte de réputation, ni des pertes et des dommages consécutifs causés de quelque manière que ce soit, y compris le remplacement du produit.

## DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Aucun distributeur, employé ou mandataire n'est autorisé à apporter quelque modification, prolongation ou ajout à la présente garantie. Si une quelconque disposition des présentes est jugée illégale ou non exécutoire, le caractère légal et exécutoire des dispositions restantes ne sera pas touché ni limité.

## DROIT APPLICABLE

La présente garantie limitée est régie par le droit de la province de Québec, Canada.